

Le Sénat recrute un
Adjoint au responsable technique de l'exploitation audiovisuelle
(CDD d'1 an, renouvelable, à pourvoir dès que possible)

• **MISSIONS ET ACTIVITÉ**

Sous l'autorité du directeur de la Communication et du responsable de la division de la gestion des moyens et des ressources, le responsable technique de l'exploitation audiovisuelle et ses **deux adjoints** sont chargés, à titre principal, de :

- **concevoir le complexe audiovisuel du Sénat et en piloter l'exploitation** (captations, sonorisations, visioconférences, vidéo-projections...),
- **conseiller la direction de la Communication sur les moyens techniques** appropriés aux opérations qu'elle met en œuvre (principalement au service de la séance publique, des commissions et des délégations).

Pour la bonne exécution de ces missions, ils assurent ensemble une présence continue au Sénat, aux heures habituelles de service et éventuellement à des horaires atypiques selon les nécessités liées à l'activité institutionnelle.

CRÉER, GÉRER ET DÉVELOPPER LES INSTALLATIONS AUDIOVISUELLES

- Réaliser l'ingénierie des installations, de type « *broadcast* » et de type audiovisuel ou multimédia
- Gérer l'exploitation des installations (évaluation de la charge de travail hebdomadaire et planification de l'utilisation des moyens disponibles en fonction des demandes)
- Anticiper et préparer les adaptations et renouvellements des installations, mettre en œuvre ces opérations
- Assurer une veille technologique dans le domaine
- Former les prestataires extérieurs à l'utilisation des installations et aux nouvelles méthodes requises

METTRE EN OEUVRE LES PROJETS AUDIOVISUELS ET ENCADRER LES PRESTATAIRES

- Conseiller la direction de la Communication sur la faisabilité des projets et dans le choix des prestataires extérieurs
- Concevoir les projets au plan technique, mettre au point les cahiers des charges correspondants
- Planifier, coordonner et encadrer les travaux (exploitation ou maintenance) des prestataires extérieurs, assurer l'interface entre ces prestataires et l'administration du Sénat
- Assurer le suivi technique et financier des projets

ASSURER UNE INTERFACE AVEC LA CHAÎNE PUBLIC SÉNAT, LES AUTRES CHAÎNES DE TÉLÉVISION ET LES SOCIÉTÉS DE PRODUCTION

- Fournir aux chaînes de télévision, dont Public Sénat, et aux sociétés de production intéressées les images issues des productions audiovisuelles du Sénat
- Gérer la diffusion de ces productions sur le site Internet du Sénat (directs et vidéos à la demande) et au moyen des liaisons SERTE

• **CHAMP DES RELATIONS**

RELATIONS INTERNES

- Les différentes divisions de la direction de la Communication (dont multimédia, évènementiel, presse)
- Les autres directions du Sénat
- La Présidence du Sénat
- Les Sénateurs et leurs collaborateurs
- Les groupes politiques

RELATIONS EXTERNES

- Les prestataires et fournisseurs extérieurs
- Les chaînes de télévision, dont Public Sénat, et sociétés de production
- L'Assemblée nationale

• **CHAMP D'AUTONOMIE ET CONTRAINTES**

- Autonomie dans la gestion des exploitations techniques
- Conditions de travail souvent similaires aux conditions du direct
- Forte sensibilité de l'image du Sénat à certaines erreurs d'exécution
- Récurrence des demandes urgentes et concomitantes
- Grandes amplitudes horaires fréquentes
- Exigence de disponibilité, y compris en cas d'imprévus

• **TENDANCES D'ÉVOLUTION**

- Évolution constante des technologies et des outils de communication
- Sollicitation croissante et développement en conséquence des moyens audiovisuels du Sénat au service de son rôle institutionnel

• **EXIGENCES ET COMPÉTENCES REQUISES**

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

- Ingénieur des systèmes et techniques de l'audiovisuel (minimum bac + 2), éventuellement spécialisé « image » ou « son »
- Expérience souhaitée d'environ 10 ans dans le secteur

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

- Suivi et emploi de technologies en constante évolution
- Autonomie dans l'organisation personnelle et collective du travail

SAVOIRS

- Le fonctionnement des circuits électroniques (*niveau expertise*)
- Les techniques audiovisuelles (*niveau expertise*)
- Les techniques des réseaux informatiques et leurs mises en œuvre (*niveau maîtrise*)
- L'organisation géographique et administrative du Sénat (*niveau maîtrise*)

- Le fonctionnement des institutions (*niveau application*)
- Le code des marchés publics (*niveau application*)
- Le code de la propriété intellectuelle (*niveau application*)
- Le droit du travail et la convention collective des intermittents (*niveau application*)
- Le droit de l'audiovisuel (*niveau application*)
- La langue anglaise (*niveau maîtrise*)

SAVOIR-FAIRE

- Mesures et calculs sur les circuits électroniques (*niveau expertise*)
- Manier les outils informatiques professionnels (*niveau expertise*)
- Conduire des projets (*niveau application*)
- Identifier et gérer les priorités (*niveau application*)
- Animer une équipe ou un groupe de travail (*niveau application*)
- Rechercher et combiner les technologies « *ad hoc* » permettant de réaliser une prestation audiovisuelle (*niveau application*)
- Communiquer (*niveau application*)
- Rédiger des cahiers des charges (*niveau application*)
- Rendre compte (*niveau application*)
- Négocier (*niveau application*)

SAVOIR-ÊTRE

- Adaptabilité à des situations variées et à des interlocuteurs nombreux et divers
- Capacité d'écoute
- Aptitude à la pédagogie
- Sens de la diplomatie comme de la fermeté et de l'autorité, notamment dans les relations avec les prestataires
- Partage de l'information en temps utile
- Réactivité et esprit d'initiative
- Créativité
- Rigueur dans le suivi des dossiers
- Discrétion et réserve

• CONTRAT ET RÉMUNÉRATION

- CDD d'un an, renouvelable, à pourvoir dès que possible
- Salaire mensuel net minimum de 3 500 € à négocier en fonction de l'expérience et des compétences

• CONTACT

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation à M. Philippe FABRE : p.fabre@senat.fr